

Compte rendu du 1er conseil d'école du 05/11/2020

Ouverture à 18H00.

Personnes Présentes :

Enseignants : Mr FERQUEL, Mme GUILLOT, Mme COLIN, Mme CANON

Parents d'élèves : Mr SKUZINSKI, Mr MARTIN, Mme COLAS, Mme PLANTIN, Me BERNARD

Elus : Mme JANDOT (Maire de Genouilly) , Mr MORELLI (Maire de Joncy)

DDEN : Mme JOUVE

Personnes excusées : Mme Jacquelin (enseignante)

1. Vote de la fusion des conseils d'école du RPI

Nous avons voté le regroupement des conseils d'école du RPI. Les conseils d'école auront lieu dans chaque commune en alternance. Le président du conseil d'école a été choisi : Mme CANON Marie-Jeanne.

2. Présentation de l'équipe - Effectifs 2020-2021

L'équipe éducative se compose de :

M.FERQUEL Jérôme enseignant TPS-MS aidé par Mme VINCK (ATSEM)

Mme GUILLOT Sylvie enseignante PS-GS aidée par Mme COTTENCEAU (ATSEM) : congé remplacé par Mme PICARD

Mme COLIN Emilie enseignante CP-CE1

Mme CANON Marie-Jeanne enseignante CE2-CM1

Mme JACQUELIN Evelyne enseignante CM1 -CM2

RASED : Mme COCHARD psychologue scolaire Mme UZAN maître E

Mme GEOFFRAY, AESH présente dans la classe des CP-CE1

Répartitions :

5-TPS (+ 2 en janvier) 10 PS – 9 MS - 13 GS - 12 CP – 10 CE1 –13 CE2 –5 CM1 (Joncy) et 9 CM1 (Genouilly) -13 CM2 soit 32 élèves (Joncy) et 67 élèves à Genouilly .

TOTAL ELEVES : 94 élèves + 7 TPS

Situation prévisionnelle pour la rentrée 2020 : 6 ou 7 TPS – 15 ou 16 PS – 10 MS – 9 GS – 13 CP- 12 CE1 – 10 CE2- 13 CM1 -14 CM2

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Joncy :

60 parents inscrits

53 votants

53 exprimés 0 votes blancs ou nuls taux de participation : 88.33 %

2 sièges pourvus + 2 suppléants

Titulaires : PLANTIN Elodie, MARTIN Thomas

Suppléants : MIELLE Julien , BONAZZA Laëtitia

Genouilly :

110 parents inscrits

82 votants

72 exprimés 15 votes blancs ou nuls taux de participation : 79.09 %

3 sièges pourvus + 3 suppléants

Titulaires Mme BONNEVIE, Mme BON, Mme BERNARD

Suppléants Mme COLAS, Mr SKUZINSKI , Mme FRANCOIS

4. Fonctionnement de l'école

Joncy :

	A partir de 7h35	8h45- 11h45	11h45- 13h15	13h15 - 14h45	14h45- 16h15	16h15- 18h30
Lundi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie
Mardi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie
Jeudi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie
Vendredi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie

Genouilly :

	A partir de 7h00	8h45- 11h45	11h45- 13h15	13h15 - 14h45	14h45- 16h15	16h15- 18h45
Lundi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie
Mardi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie
Jeudi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie
Vendredi	Garderie	École	Cantine	École	École	Garderie

Ouverture du portail 10 minutes avant l'heure d'entrée.

Aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section de maternelle :

Le décret du 2019-826 du 2 août 2019, implique l'obligation pour tout responsable légal d'un enfant né au cours de l'année civile de 2016, d'inscrire son enfant dans une école publique ou privée sous contrat. Par conséquent, il convient de mettre en place une seule rentrée scolaire, le 2 septembre 2019, pour tous les enfants nés en 2016, 2015 et 2014.

Cependant, dans le but de respecter au mieux le rythme de l'enfant, l'article 3 de la loi "Pour l'école de la confiance" autorise les familles à demander un aménagement du temps de présence à l'école pour leur enfant scolarisé en PS l'après-midi. Pour cela, il conviendra de compléter un formulaire. Il sera adressé par les personnes responsables de l'enfant au directeur d'école, qui le transmettra à son tour, accompagnée de son avis, à l'IEN de circonscription. Le silence gardé par ce dernier, durant un délai de 15 jours, vaut décision d'acceptation. En attendant, l'avis favorable du directeur implique la mise en œuvre immédiate de l'aménagement demandé. Il pourra être modifié au cours de l'année pour s'adapter au mieux au rythme de l'enfant et à ses besoins.

4 élèves de PS ont eu un aménagement de scolarité en période 1.

5. **Aide Pédagogique Complémentaire (APC) et aide aux élèves en difficulté, présentation du RASED**

L' APC se déroule les lundis de 16h15 à 17h15 sur les deux sites et le jeudi aux mêmes horaires à Genouilly. Cette aide, étant hors temps scolaire, est sur la base du volontariat.

En 2^{ème} période, 4 élèves de CE2 bénéficient de cette aide dans la classe de Mme CANON.

Sur le site de Genouilly, l'APC a lieu les lundis et jeudis.

Plusieurs enfants sont suivis par le RASED cette année. Elle intervient dans les classes les lundis et jeudis matin.

Présentation du RASED : En cas de difficultés d'apprentissage et/ou psychologique, détectées en classe par l'enseignant, une aide peut être proposée par le RASED. Cette demande d'aide est faite auprès des parents. Cette aide peut être provisoire (1 ou plusieurs périodes). Elle peut aussi être demandée par les parents.

6. Projets en cours et à venir :

• Joncy :

- Intervention musique par l'école de musique de Cluny les vendredis matins pour les deux classes de Joncy jusqu'en février. L'année prochaine l'intégration de l'école de Genouilly sera à évaluer.
- Sortie vendange a eu lieu début septembre : L'équipe enseignante remercie chaleureusement Mr DELEY et Mme ROSSAS pour leur accueil chaleureux. Comme chaque année les enfants en garde un très bon souvenir.
- Sortie à la bibliothèque pour l'emprunt de livres et travail avec Corinne autour de la BD pour tous les cycles (normalement)

• Genouilly

- Une fois par mois, Corinne de la bibliothèque de Joncy intervient dans les classes et propose une lecture ainsi qu'une sélection de livres.

• Projet du RPI

- Inscription à l'UCEP'S pour toutes les classes du RPI. Une première rencontre dématérialisée en raison du COVID. Chaque classe a préparé un défi sportif et l'a envoyé aux autres classes de même niveau. D'autres rencontres sont prévues mais s'adapteront en fonction de la crise sanitaire.
Cycle 1 : Rencontre activité cirque/acrosport
Cycle 2 : Sport collectif : basket, kin-ball, tchoukball
Cycle 3 : Vendredi 5 mars 10h00 – 15h30 : Jeux coopératifs (Bumball, Kin-ball , Tchoukball)
- photos de classes ont eu lieu juste avant les vacances de la Toussaint. Elles ont été réalisées par Philippe BERNAY, photographe sur Saint-Rémy.
- Participation à école et cinéma : La 1^{ère} projection est reportée en raison de la crise sanitaire.

- Un spectacle de la compagnie « La tête de Mule » est réservé pour les enfants. Il aura lieu (si tout va bien) le jeudi 10 décembre à la salle des fêtes de Genouilly.
- Cycle judo prévu du CP au CM2 sur la période de novembre décembre : Annulé cause COVID

7. Point sécurité :

Le PPMS a été mis à jour dans les deux écoles. Des exercices liés à la sécurité dans les écoles auront lieu dans l'année scolaire.

8. Création de la nouvelle association de parents d'élèves

Fusion des deux associations existantes en une seule : Les p'tit Sous Liés. L'assemblée générale a eu lieu début octobre. Une cotisation obligatoire de 8€ par famille est demandée aux parents pour permettre de financer les différents projets des enseignants.

Cette année, l'association organise une vente de fromage, une vente de fleurs et la brocante le 8 mai.

9. Travaux effectués ou à effectuer :

Joncy :

Merci aux employés communaux de Joncy pour l'entretien très régulier de la cour ! Et encore merci à Thierry et Sandra pour l'aide apportée pendant les vacances pour débayer les gros meubles de la classe du haut.

Moteur de l'aspiration centralisée changé. Achat des roues des vélos pris en charge par le SIVOS de Joncy.

Genouilly :

Clôture à 20h00

- Prise de téléphone à changer dans la classe des CM
- Prévoir l'achat de 2 boîtiers répartiteurs pour avoir le WIFI dans toutes les classes.
- Néon de la salle de motricité à changer
- Porte de la classe des CM en commande
- Ampoule de la salle de sieste qui ne fonctionne pas.

10. Bilan des SIVOS

Un bon début d'année pour ce nouveau RPI. Quelques petits réglages à effectuer pour les transports (notamment dans les horaires). Cela nécessite beaucoup de personnel pour très peu de temps (30 minutes) ce qui est difficile à trouver.

11. Questions Diverses

- Les parents souhaitent savoir si il est possible de revoir le menu végétarien du lundi car très peu fourni. Le maire propose de faire un point avec ce qui se fait sur Genouilly pour trouver une solution.
- Question sur la sécurisation des écoles et notamment l'accès à la maternelle de Genouilly. Beaucoup de parents se garent au plus près de l'école et gêne la venue des familles. Mme Jandot, maire de Genouilly rappelle que les parents doivent se garer sur le parking de la salle des fêtes et emmener leurs enfants à pieds.
- Question sur le paiement de la cantine à Genouilly : Le paiement se fait directement au trésor public par chèque, prélèvement avec RIB. Mme Jandot, maire de Genouilly précise que la mairie ne dispose pas de régie et ne peut donc pas accepter les paiements. Une exception pourra être faite pour des familles qui en ferait la demande et qui n'aurait pas d'autres moyens.